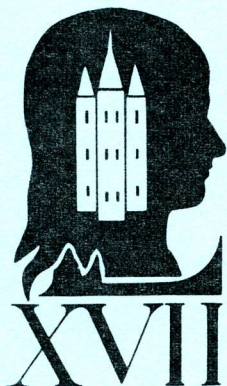


CARNETS LOUIS XVII



MARS 1996

N°8

CARTE
LOUIS XVII



Sur la couverture : Médaille de Louis XVII, roi de France et
de Navarre - d'après Depuymaurin. D. 1822

Numéro 8

Février 1996

Sommaire :

	Pages
• Les Propos du Président	3
• Le rapport moral du Président présenté en Assemblée Générale du 27 janvier 1996	4
• Un dauphin peut en cacher un autre ou les portraits du premier dauphin, Louis-Joseph-Xavier, par Madame Thérèse Poudade	11
• La naissance de Louis XVII, par Madame Laure de La Chapelle	23
• La morsure du lapin de Louis XVII par Jacques Hamann	26
• Les lecteurs nous écrivent	32
• Les nouveautés, par Jacques Hamann	36

LES PROPOS DU PRESIDENT

Les carnets font leur réapparition.

Nous avons des informations à transmettre à l'ensemble des membres comme le rapport moral du Président présenté en Assemblée générale du 27 janvier 1996.

Nous avons aussi des questions fort pertinentes posées par nos membres, une lettre ouverte à insérer et des livres à vous recommander.

Ainsi les carnets remplissaient leur mission. Puis l'on y lira un article "audacieux" écrit par **Madame Thérèse Poudade**. En effet, chacun d'entre nous est très souvent hésitant pour affirmer que tel portrait est celui du premier dauphin ou du duc de Normandie. Madame Poudade a, par sa plume, tenté de définir les caractéristiques du premier dauphin et par là même, identifier le second.

Le Cercle s'attend à des remarques contestataires. Je le souhaite sous réserve qu'elles soient étayées par une démonstration plausible.

Madame de La Chapelle a été tentée par quelques pages sur la naissance de Louis XVII. J'en profite pour recommander le livre de **Pierre Janin** qui est consacré à l'histoire d'un jour : le 27 mars 1785.

Enfin, **Jacques Hamann** a découvert fortuitement un article de presse de l'année 1790 narrant la morsure d'un lapin sur la personne du Dauphin si ce n'est que ce ne serait pas la lèvre qui aurait été atteinte mais la main... !

Tous les voeux du Cercle à tous ses membres.

J. HAMANN

Président

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT JACQUES HAMANN

présenté en Assemblée Générale le samedi 27 janvier 1996
qui s'est tenue en la Maison Saint-François Xavier,
7, rue de Poitiers - PARIS VII^e

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Conformément à l'article 11 des statuts, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport moral concernant l'année 1995, autrement dit, la vie de VOTRE Cercle à travers ses activités.

Tout d'abord, l'effectif du Cercle mérite que l'on s'attarde quelque peu sur son évolution depuis la création de notre Association en avril 1990.

En effet, les adhésions se font maintenant par la connaissance du Cercle à travers ses écrits ou par la propagation de notre existence par les membres eux-mêmes.

Aujourd'hui, le dernier numéro attribué du dernier membre inscrit est le numéro 192 ; mais le nombre d'adhérents effectifs est de 152.

Ce chiffre est issu de la situation suivante :

- 28 membres radiés par démission, laquelle est généralement motivée par la non-présence à Paris éliminant ainsi les avantages offerts par nos réunions et aussi par la volonté délibérée de ne plus adhérer. Je ferai observer que si l'on rapporte ce chiffre de 28 aux six années d'activités, c'est une érosion naturelle.
- Il faut mentionner 5 décès depuis la création du Cercle et l'année 1995 a compté la disparition de **Madame Chiarinelli-Roy** demeurant curieusement à Gleizé, la disparition de **Monsieur Jacques Gaumy** dont le père fut un précieux collaborateur de la Légitimité et enfin, celle de **Jean Clavreuil** dont le nom restera attaché à cette grande librairie historique de Paris dite "**LIBRAIRIE CLAVREUIL**".
- Enfin, je rappelle que les 7 premiers numéros ne furent pas attribués puisqu'ils étaient réservés aux fondateurs du Cercle.

Le total étant de 40 numéros supprimés, l'on retrouve bien le chiffre de 152 membres actifs.

Les réunions ont été réparties au cours de l'année et l'on y trouve toujours un climat très convivial. D'abord, le "Louis XVII" nous est familier et nous y sommes bien accueillis.

La moyenne des participants est de 24 personnes. L'année 1995 a compté 6 réunions, à savoir :

le 11 février

le 25 mars

le 13 mai

le 24 juin

le 23 septembre

le 9 décembre

Parmi les rubriques composant l'ordre du jour de chaque réunion, certaines d'entre-elles constituent le fond de la réunion.

Je citerai la rubrique "Iconographie de Louis XVII" animée par Madame Pierrard et Mlle Coutin dont la recherche documentaire est exemplaire mais hélas, jamais exhaustive. M. Richard grâce à ses talents de composition avec l'ordinateur, a pu nous sortir la maquette de la fiche n°1, intitulée *Portrait de Lavit*.

Cette fiche fut récemment envoyée à chaque membre, la prochaine aura pour thème, *les Portraits issus de Kucharsky*.

Je rappelle que ces fiches iconographiques ont pour buts :

de donner les références bibliographiques dans lesquelles le portrait peut-être consulté et de donner aussi les origines du peintre.

Ce travail devrait représenter une aide documentaire pour les historiens et les amateurs d'art.

La seconde rubrique de l'ordre du jour de nos réunions est "Les Recherches" animée systématiquement par **Madame de La Chapelle** et **Madame Védrine**. Il faut notamment signaler que Mme Védrine exploite avec minutie et objectivité, les cartons de la série F sur Louis XVII aux Archives Nationales. D'ailleurs, les synthèses font l'objet d'articles dans nos cahiers et carnets.

Quant à Madame de La Chapelle, ses recherches en Suisse à Genève lui permettent de structurer les dires de Naville, de Macquat sur les Himely et Leschot dont les présences avec "Louis XVII" sont troublantes.

Et puis, il y a aussi nos membres tels que Mme Davy - Rousseau, Mme de Crozes, M. Delorme, M. Bancel, M. Courtenay qui rendent compte de leurs réflexions.

Faut-il ajouter que l'Antenne de Nice est présente sous l'impulsion de son Président **Jean Ducoeur** et de sa quinzaine de membres. Le 22 avril 1995, à 18 heures, le docteur Ducoeur conviait les membres de Nice à l'Hôtel ARENAS pour leur exposer la chronologie des événements qui se sont déroulés au Temple en s'appuyant sur les dires de Jean-Pascal Romain dans son livre "*Le Roi de Thermidor*".

Votre Président Jacques Hamann et son épouse étaient présents à cette sympathique et intéressante réunion qui se termina par un dîner très convivial.

Le 30 septembre 1995, à l'hôtel Wesminster à Nice, l'Antenne Côte d'Azur s'associait avec la France Royale pour une manifestation commune, manifestation à laquelle j'avais donné mon accord en demandant le respect des buts du Cercle et de ses objectifs.

Le Docteur Ducoeur a présenté "son diaporama sur Louis XVII" qui est remarquable tant sur le plan iconographique que sur le plan d'initiation à l'histoire de Louis XVII.

Par conséquent, l'on note que l'Antenne Côte d'Azur est présente et participe donc à la connaissance du Cercle que son Président Jean Ducoeur en soit remercié.

Nos publications ont été représentées par trois "Cahiers Louis XVII" (n°7 - n°8 - n°9) et un fascicule spécial sur la Conférence sur Louis XVII, faite par Jacques Hamann aux Iles Seychelles, le 8 juin 1995.

Ajoutons que notre secrétaire général **E. Desjeux** a fait paraître la Lettre du Cercle Louis XVII n°5 en juillet dernier, résumant les événements marquants du bicentenaire de la mort de l'Enfant du Temple.

Parmi les trois cahiers énoncés, il faut noter le "cahier spécial n°9", présentation exceptionnelle, et dont le thème était aussi exceptionnel puisqu'il présentait l'étude du Docteur Puech du C.H.U. de Marseille-La Timone sur le "**Portrait robot de l'enfant mort au Temple**".

Ce portrait résulte d'un logiciel informatique dont les bases ont été le crâne du squelette du cimetière Sainte-Marguerite. Ce fut un "véritable scoop" dont les quotidiens comme le journal **La Croix - L'Événement** et **Le Monde** dévoilèrent au grand public ce "portrait fabriqué" et ressemblant curieusement à Louis XVII un peu plus âgé.

La encore, la polémique s'est installée quelque peu grâce aux controverses du **Docteur Pierre-Léon Thillaud** et de **Monsieur Michel Fleury** qui affirment que le squelette de Sainte-Marguerite n'est pas celui de l'enfant mort au Temple. Bref, l'on revient donc à la case départ.

Je ne voudrais pas omettre la sortie des trois nouveaux ouvrages sur Louis XVII écrits respectivement par trois membres du Cercle.

Ce sont : *Louis XVII, enquête sur une mort annoncée* par Mme Laure de La Chapelle et *Louis XVII, serrurier à Montpellier* par Mme Roberte de Crozes, *Le Livre du bicentenaire* par M. Xavier de Roche.

D'ailleurs, ces nouveautés ont fait l'objet de deux conférences présentées par les auteurs lors du Colloque.

Votre Président est bien évidemment sollicité puisqu'il représente votre Cercle.

Près de deux cents lettres furent reçues durant l'année 1995 et bien évidemment le Président y a répondu.

En janvier dernier, un coup de téléphone de Mme France Gautier représentant la télévision de Montréal m'invitait à donner mon avis sur un prétendant canadien M. LE BEL qui descendrait de Louis XVII, sauvé du Temple en 1795 par les Jésuites. C'est ainsi que le 12 janvier 1995 à 23 heures, votre Président se retrouvait devant les caméras installées dans un studio à La Défense et en direct avec la télévision canadienne retransmis par satellite.

L'épouse du prétendant, Mme Le Bel me fit parvenir des coupures de journaux, une très longue lettre, mais rien n'était convaincant dès que l'on approchait de la date fatidique de l'évasion.

Puis en juin dernier, je fus contacté par MM. Saint-Ange et Georges, propriétaires de l'Auberge Louis XVII aux Seychelles, pour participer à un mini-colloque le 8 juin. Réunissant une cinquantaine de personnes et des descendants de Louis Poiret, prétendant Seychellois, natif de Dunkerque, ce colloque permit de fêter cet étrange bicentenaire en présence de Son excellence, l'Ambassadeur de France et du représentant du Ministre de la Culture des Seychelles.

Durant mon absence, Madame la Vice-Présidente Laure de La Chapelle et Monsieur le Secrétaire général Edouard Desjeux ont représenté le Cercle lors d'une messe en l'Eglise Sainte-Marguerite ce 8 juin 1995, cérémonie à l'initiative de l'Institut de la Maison de Bourbon.

Ainsi, au fil du temps, le Cercle se fait connaître et s'affirme.

Enfin, j'en arrive à la manifestation qui aura marqué l'année 1995 pour le Cercle; ce fut le deuxième colloque Louis XVII qui s'est déroulé le samedi 14 octobre dans le grand auditorium Chaillot-Galliera sous la présidence du Recteur Yves Durand et de Jacques Hamann.

Les intervenants étaient constitués par des membres du Cercle et des Universitaires. Parmi ces derniers, nous avons eu le plaisir d'entendre des allocutions dignes d'un grand amphi de faculté, telles que celles prononcées successivement par **M. Le Recteur Yves Durand**, **M. le Professeur Y.-M. Bercé**, Directeur de l'Ecole des Chartes, **M. du Boisrouvray** et enfin le **Docteur Puech** qui commenta son fameux portrait robot à partir de sa méthode.

Certes les présentations faites par nos universitaires n'étaient pas directement liées à Louis XVII telles qu'on a l'habitude de les entendre. Toutefois, elles ont eu le mérite d'élever le débat sur ce mythe Louis XVII et aussi de faire découvrir à ces Messieurs les Professeurs une facette de l'affaire Louis XVII dont ils n'avaient qu'une image déformée.

Alternées au mieux avec celles des professeurs, les conférences de nos membres commencèrent par une "FICTION" sur l'évasion de Louis XVII par **Maurice Etienne**, toujours égal à lui-même c'est-à-dire en nous montrant son talent pour reconstituer ce puzzle de l'histoire. Ce furent Mesdames **de Crozes** et de **La Chapelle** qui développèrent leur thèse : Louis XVII à Montpellier ou l'intervention de Robespierre dans l'évasion de Louis XVII.

La conférence de **M. Xavier de Roche**, toujours bien construite et affirmant que Naundorff était Louis XVII, ouvrit la session de l'après-midi.

J'ai regretté l'absence de **Monsieur le Professeur Jean Tulard** qui n'a pu être présent-une soutenance de thèse à Strasbourg en était l'origine. En revanche, **Jean Tulard** avait écrit quelques pages représentant le Préalable du colloque qu'il m'avait demandé de lire à sa place. Je n'ai été qu'un acteur bien pâle car la verve et l'humour de Jean Tulard ne peuvent être pleinement goûtées que si c'est l'académicien qui les rapporte.

Tout ceci étant dit, pouvons-nous dresser un bilan d'un tel colloque !

Nous avons accueilli 170 personnes venant de toutes les régions de France.

Nos amis de Suisse : **M^e Olivier Lévy de Vyle**, **M. Luis Mendès de Léon** et **M. Jean-Marc Zufferey** étaient présents.

Nous avons eu le privilège de rencontrer le **Dr. J.-H. Pétrie** qui s'était dérangé de Gromingen en Hollande.

Venant d'Argentine, **Madame Lucrecia Zapiola**, descendante de **Pierre Benoit**, accompagnée de **Mlle Zapiola** et de **M. le Comte de Limbourg** ont assisté au colloque et au dîner.

Personnellement, je vais vous donner mon avis ; je suis très satisfait.

Tout ceci n'a pu se faire qu'avec de la volonté pour aboutir et une certaine foi dans la réussite.

A cette occasion, j'exprime mes très sincères remerciements à notre secrétaire général **Edouard Desjeux** qui a été l'un des artisans de ce colloque.

Quant à ma contribution, il m'a fallu être obstiné et convaincant pour décider Messieurs les Professeurs à accepter mes propositions de leur participation à notre colloque.

J'ai eu aussi la satisfaction de lire l'amicale message d'**Alain Decaux** de l'Académie Française, message qui fut publié in extenso dans le programme du colloque.

Ayant tablé sur huit participants, je ne pouvais hélas répondre favorablement à certaines propositions de conférences telles que celles de **M. Wartelle** et de **Mlle Destremau**.

J'en arrive au terme de mes propos. Je profite de cette conclusion pour remercier tous les membres du Conseil d'administration et du bureau qui m'apportent leurs conseils et leur sagesse.

Je terminerai Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en vous formulant à nouveau mes voeux que vous partagerez avec ceux et celles qui vous sont chers. Voeux encore pour que notre Cercle continue sa mission, c'est-à-dire : Va pour l'histoire.

Jacques HAMANN

UN PREMIER DAUPHIN, PEUT EN CACHER UN AUTRE OU LES PORTRAITS PREMIER DAUPHIN DE LOUIS-JOSEPH-XAVIER

par Madame Thérèse POUDADE, professeur agrégé, membre du Cercle

Alors que nous cherchons à découvrir le vrai visage de Louis XVII, est-ce bien utile d'évoquer l'iconographie du premier dauphin ?

A cette question, il nous faut répondre par l'affirmative. En effet, il est important de distinguer Louis-Charles de Louis-Joseph parce que, trop souvent, les portraits du second sont attribués au premier ; une confusion s'établit entre les deux frères, or rien n'est plus nuisible à la vérité historique.

Pourquoi ? Parce que ces erreurs occultent le véritable visage de Louis XVII et le rendent d'autant plus énigmatique qu'il apparaît multiple.

Et comme il existe, à côté de la véritable histoire du petit Roi, une histoire légendaire, à côté de son visage authentique apparaît un visage mythique, celui d'un enfant émacié et grave, d'une grâce fragile toute aristocratique, immortalisé comme étant celui de Louis XVII. En fait, il s'agit du visage de son frère.

En outre, ces confusions morphologiques peuvent engendrer des thèses bien discutables : puisque dès Versailles, Louis XVII semble avoir au moins deux visages différents, on peut imaginer une substitution avant l'enfermement au Temple ! On peut, aussi, en prêtant à Louis-Charles, dès sa tendre enfance, la fragilité aussi élégante qu'inquiétante du premier dauphin, en conclure qu'il était déjà condamné à une mort prématurée et fatale...

Toutefois, ces confusions iconographiques ne sont pas récentes. Otto Friedrichs se plaignait jadis au docteur Cabanès (dans "*les morts mystérieuses de l'histoire*" édition Albin Michel) de celles de Chantelauze. Hélas ! Ce ne furent pas les seules. Quel biographe n'a pas de bonne foi, illustré l'un de ses ouvrages d'un faux portrait de Louis XVII, si ce n'est davantage ? Ces erreurs sont, d'ailleurs, d'autant plus excusables qu'elles remontent au XVIII^e siècle et s'expliquent par le destin même du petit Roi.

Avant la mort de son frère (juin 1789) Louis-Charles n'est que le duc de Normandie, c'est-à-dire un charmant enfant qui n'est pas destiné à régner. Aussi n'est-il pas souvent représenté par les peintres. Pourquoi, au surplus, aurait-il besoin d'un portrait officiel ? Après 1789, en résidence surveillée aux Tuileries ou en prison au Temple, l'heure n'est plus aux portraits officiels. L'enfant est le plus souvent représenté de loin au cours d'une fête (de la Fédération, par exemple) ou croqué à la sauvette, peint de mémoire après un rapide croquis, que

ce soit dans l'imagerie royaliste ou révolutionnaire. Certains peintres iront jusqu'à faire son portrait sans l'avoir approché... Comment ? En copiant celui de Kucharsky, en lui faisant subir quelques modifications vestimentaires, ce sera le cas de Dumont, ou même en le laissant tel, comme c'est le cas pour la miniature réalisée, dit-on, au Temple (cabinet des Estampes). Or, Kucharsky est-il bien fiable ? Certes, ses compétences picturales sont indiscutables : il entre à l'Académie Royale de peinture, dans l'atelier de Vien (le père de celui qui peindra Louis XVII au Temple) et en devient lauréat en 1760. Il est loin de se consacrer entièrement à l'art. Il voyage. Entre 1776 et 1778, il entre au service du prince de Condé. Ne perd-il pas un peu "la main" ?

Car ce n'est qu'après le départ de **Mme Vigée-Lebrun** en 1789 qu'il retient l'attention de Marie-Antoinette, mais il avait déjà réalisé une esquisse du dauphin, une esquisse simplement ; Et de quel dauphin ? En tout cas, à partir de cette ébauche, il composera nombre de portraits, tous dissemblables qui figurent généralement dans les collections privées, portraits censés représenter Louis XVII. On en trouve même un au musée de Cracovie (fig. n°3).

Quelle fécondité ! Quelle imagination ! A croire que Kucharsky travaillait à la commande - "Un petit souvenir de Louis XVII !". Et le peintre s'exécutait... Se fiant, sans doute, à sa mémoire.

L'ennui, c'est que le plus célèbre portrait de Kucharsky (musée de Versailles) (fig. n°1) copié pendant l'emprisonnement au Temple par d'autres peintres et immortalisé par les historiens, représente un enfant revêtu de l'habit princier, légèrement voûté, la poitrine creuse, les bras maigres, le tient diaphane, le regard inexpressif, légèrement cerné, la bouche rentrée, un enfant qui ne ressemble pas comme un frère à Louis-Joseph, mais comme un jumeau. Cet enfant, à notre avis, c'est Louis-Joseph lui-même.

Identification de Louis-Joseph-Xavier.

Comment nous apparaît d'après les peintures de son temps ce premier dauphin, né à Versailles le 22 octobre 1781 et si vite disparu ? Wertmüller nous le représente à quatre ans (Musée de Stockholm) dans le jardin de Trianon, avec sa grande soeur. Il donne la main à sa mère. Il se tient bien droit. C'est un bel enfant ni malingre ni souffreteux. A son agréable corpulence - n'était-il pas nourri du lait abondant de l'opulente "Madame Poitrine" ? On ne peut l'imaginer mourant à huit ans, consummé de tuberculose osseuse. On en conclut donc qu'il s'agit de son frère. Or Wertmüller exposera ce tableau (fig. n°8) au salon de 1785 et comme il s'agit d'une scène estivale, il est improbable que le second dauphin né le 27 mars de la même année ait déjà pu marcher à cinq mois et qu'il ait quitté la robe d'enfance que les garçons quittaient vers trois-quatre ans.

Sur ce tableau, le premier dauphin présente une des caractéristiques que l'on retrouvera aussi bien chez Drouais (fig. n°12) que dans les deux tableaux de Vigée-Lebrun (musée de Versailles) (fig. n°9 et 11) un regard très grave, distant, quasi inexpressif. Voilà qui le différencie déjà de son frère, mais avant de constater d'autres différences, quelles sont leurs similitudes ?

Ces enfants se ressemblent, si l'on veut, de façon très vague, comme deux blonds aux yeux bleus, au teint clair. Mais regardons - les de plus près (ne tenons même compte que des Vigée-Lebrun) : le visage de Louis-Charles large et joufflu s'inscrit dans un coeur, celui de Louis-Joseph dans un ovale, ce qui le rend plus aristocratique.

Leurs nez sont courts - c'est normal à un âge si tendre - toutefois celui de Louis-Charles est plus charnu, les narines en sont légèrement dilatées, signe de sensualité, d'ouverture sur le monde extérieur, d'amour de la vie.

Leurs yeux sont franchement différents : Louis-Charles (portrait en pied par Vigée-Lebrun - crayon de Le Ouay - Louis XVII en deuil de son frère) paraît avoir les yeux d'un bleu plus foncé que celui de son frère, sans doute parce qu'ils sont plus encaissés dans la paupière et légèrement étirés ; Louis-Joseph a de très grand yeux, un peu globuleux (Vigée-Lebrun : le Dauphin avec sa soeur - Versailles (fig. n°10).

Antoine Vestier - musée Lambinet, Versailles, portrait (fig. n°14) à fleur de tête.

Quant à leurs cheveux, ils diffèrent aussi : Louis-Joseph avant sa maladie (Vigée-Lebrun et portrait seul de Wertmüller) (fig. n°11) les a d'un blond pâle, extrêmement fins (presque pauvres) souples mais pratiquement plats. Louis-Charles a une chevelure abondante et bouclée (Cléry mentionne même dans une lettre à Mme Vigée-Lebrun que sa frange bouclait !) d'un blond chaud, un peu fauve, comme celui de la Reine (cf : la mèche appartenant aux Tourzel).

Dès 1786, date des premiers symptômes de la maladie de Louis-Joseph, dus à l'inoculation de la variole, les différences s'accroissent. Le visage du premier dauphin se creuse, son ovale devient anguleux (cf : Drouais collection particulière) sa bouche un peu grande, au niveau des commissures, mais charnue, se rentre ; l'expression de son regard déjà vide (est-ce à cause du bleu si pâle de ses yeux ?) devient lointaine, rêveuse, hautaine. Cet enfant qui souffre n'est déjà plus vraiment présent. Rien de comparable avec l'expressivité de son frère (cf : même au Temple ou aux Tuileries (Danloux) et dans le premier cas dans les oeuvres de Vien, Moitte, David). En 1788, ses cheveux ont foncé : sa maladie progressait alors de façon inquiétante. Toutefois, à la fin de l'été, il semblait remis et cultivait son petit jardin. Est-ce de cette rémission, si courante dans le processus

de la tuberculose, que datent le tableau de Vestier (fig. n°14) et la miniature de Dumont ? (fig. n°13). Les visages y sont semblables.

Rien n'est plus émouvant que cette miniature de groupe où cet enfant pâle entoure le cou de sa mère de ses deux petits bras fluets et semble s'y suspendre, petit corps sans poids, déjà éthéré, regard toujours grave, oeil un peu tombant. La tendresse n'est point dans l'expression des yeux mais dans la façon de se tenir à sa mère, comme un naufragé. Cette oeuvre, malgré son arrière-plan champêtre (fig. n°13) et la jeunesse des trois sujets nous laisse une impression tragique : celle qui émane de cet enfant malade dont le geste est symbolique d'une tentative désespérée de se raccrocher à la vie. Tentative des plus vaines si nous observons le mouvement du vêtement et de la jambe gauche qui s'élèvent dans le vide : l'enfant n'adhère plus au sol, il semble prêt à s'envoler.

Comme Louis XVII est différent ! Certes, moins joli, moins fin de traits, moins aristocratique de visage, mais combien expressif sur tous ses portraits, même dans les pires moments : espiègle, triste ou crispé d'une colère intérieure, terrestre, vivant. C'est là sans doute le secret de son charme, ce qui le rendait plus attachant que son frère.

C'est pourquoi les confusions entre les deux dauphins nous paraissent graves. Elles rejettent le vrai visage de Louis XVII dans l'anonymat et rendent son identification impossible. Dans le cas d'une substitution, comment prétendre qu'un substitué est ou n'est pas Louis XVII ? Si l'on ne connaît ce dernier que sous les traits d'un enfant malade, son frère, n'importe quel substitué malade peut donner le change, car rien ne ressemble plus à un être maladif qu'un autre être maladif.

Plus grave encore : quand, au XIX^e siècle, plusieurs prétendants viendront revendiquer leur appartenance à la famille royale, les faux portraits de Louis XVII se substitueront aux souvenirs lointains et périssables des survivants. Si bien que, paradoxe ! Un faux Louis XVII, à condition qu'il possédât une grâce aristocratique quelque peu souffreteuse aurait pu paraître plus vrai que l'authentique !

Non, il ne faut plus qu'un dauphin (le premier) en cache un autre (le second).

Thérèse POUDADE



Fig. n°1

- Musée de Versailles :
- Peinture de Kucharsky
- Probablement le 1^{er} Dauphin
- ovale parfait - expression lointaine
- grand yeux - minceur - bouche longue et serrée.

*Portrait du 1^{er} Dauphin, fils de Louis XVI
(mort en 1789)*

Fig. n°2

- Collection particulière
- gravure d'après Kucharsky
- Probablement Louis XVII :
- cheveux bouclés et abondants -
- visage en forme de coeur - nez court
- et large - arcades sourcillières
- proéminentes mais l'oeil est celui
- du premier dauphin - Type Kucharshy



*Portrait du 2^e Dauphin, fils de Louis XVI
(Louis XVII - 1792)*



Fig. n°3

- Musée de Cracovie
Les yeux allongés et "encaissés"
sont acceptables.
Le visage en forme de coeur aussi mais
les cheveux sont franchement blonds
roux (mauvaise reproduction ?),
Louis XVII ? (pourrait avoir 7 ans) -
encore du type Kucharsky

Fig. n°4

- Parait beaucoup plus âgé que
son âge même peint en 1792.
La pauvreté de la chevelure serait
celle du 1^{er} Dauphin.
L'oeil "encaissé" est en amande
et serait celui de Louis-Charles,
second dauphin.





Fig. n°5

- À part le vêtement, la pose et la coiffure rappelant un "Kucharsky", que de variations !...
Les yeux globuleux et divergents ne sont pas ceux du second dauphin.

Fig. n°6

- Bibliothèque Nationale
C'est un exemple parmi tant d'autres, d'un artiste inspiré par Kucharsky. Gravure d'après une miniature prétendument faite au Temple, inspirée de la fig. n°1.
- **Une possibilité** : Kucharsky ayant dessiné les deux frères et ayant réalisé de mémoire et à la commande plusieurs Louis XVII (en particulier sous la Restauration car il mourra en 1819, aurait commis une confusion entre les deux enfants d'où ces portraits composites : yeux de l'un, cheveux de l'autre, etc.



Portrait du Dauphin,
d'après une miniature faite au Temple
Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes

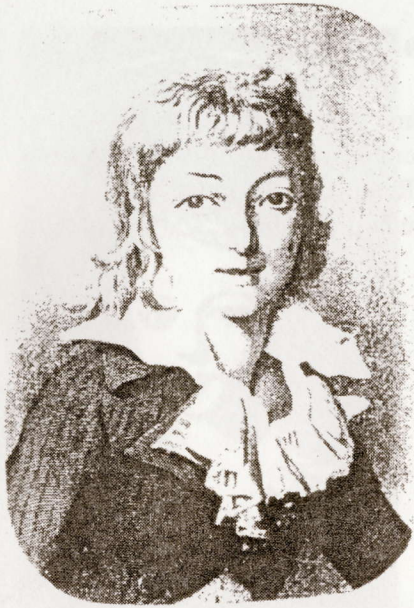


Fig. n°7

- Gravure faite par Regnault d'après une miniature du Dumont, lui-même inspiré de Kucharsky. L'on se contente de changer le vêtement, l'on accentue les angles du visage qui devient triangulaire.

Fig. n°8

- Wertmüller
Musée de Stockholm
Marie-Antoinette et
deux de ses enfants



Marie-Antoinette à Trianon, par Wertmüller



Fig. n°9

- Madame Vigée-Lebrun
Le premier Dauphin : détail du portrait
de la Reine avec ses enfants.
Musée de Versailles

Fig. n°10

- Madame Vigée-Lebrun
Musée de Versailles
Le dauphin (le premier)
et Madame Royale.





Fig. n°11

- Wertmüller
Portrait du premier Dauphin

Fig. n°12

- Avant 1788, date où Drouais
partit en Italie où d'ailleurs, il y
mourut.
C'est donc le premier Dauphin.



Le premier Dauphin, par Drouais.
Collection particulière.

Fig. n°13

- Miniature de Dumont peinte en 1789 ?
Serait ce le premier Dauphin ?
Musée du Louvre.



Fig. n°14

- Musée Lambinet
Le 1^{er} Dauphin peint, par Antoine Vestier

Note de la rédaction

La miniature de François Dumont (1751-1831) faite sur ivoire, représente Madame Royale, Marie-Antoinette et Monseigneur le Dauphin (fig. 13).

Cette miniature aurait été exécutée en 1790, en 1789 ?

Sur le carnet de comptes de Dumont, on lit à la date de 1790 : "rendu le 29 janvier (sic) un tableau composé pour la reine où est son portrait, celui de Madame, fille du Roi et Monseigneur le Dauphin". Payé : 200 louis.

En 1937, Monsieur David Weill en fit don au musée du Louvre (réf. : CFR 28719). La miniature est actuellement exposée au musée du Louvre, département des arts graphiques, couloir des poules, n°15.

Sachant que le premier Dauphin est décédé au château de Meudon, le 4 juin 1789, l'on peut supposer que Monseigneur le Dauphin peint sur ce tableau, serait Louis-Charles, Dauphin de France.

J. HAMANN

Réponse de Madame POUDADE

André Castelot dans son ouvrage sur Marie-Antoinette reproduit en couleur l'oeuvre de Dumont avec la légende suivante :

La reine est représentée ici avec la petite Madame Royale et le premier Dauphin qui devait mourir en 1789. Je partagerais plutôt l'avis d'André Castelot malgré la datation de 1790, voici pourquoi :

- Le 29 janvier 1790 représente la date de livraison de l'oeuvre et non sa date de réalisation ; or en matière d'oeuvre, c'est la date de finition qui prévaut.
- La miniature représente une scène champêtre et verdoyante, les personnages sont en tenue plutôt estivale, impensable en janvier 1790 (il n'y aurait plus de feuilles aux arbres). Il s'agit donc de l'été 1789 ou du printemps (l'on quittait les vêtements d'hiver à Pâques).
- Soit, mais rien ne dit que ce ne soit pas après la mort du premier dauphin, c'est-à-dire fin juin ou en juillet. Or, les personnages auraient dû être en deuil, l'on a d'ailleurs, un portrait représentant Louis XVII en deuil de son frère et cette obligation jadis fort respectée, était de plusieurs mois voire de plusieurs années.

- Au surplus, l'inquiétante minceur et la pâleur du petit garçon de la miniature ne sont pas corroborées par trois portraits de Louis XVII datant de 1789 : celui en pied de Mme Vigée-Lebrun, celui au crayon avec Madame de Tourzel, celui en vêtement de deuil. Dans les trois cas, il s'agit bien du bel enfant de paysan : grosses joues faisant paraître "l'oeil encaissé" encore plus petit, bouche charnue en forme de coeur, cheveux volumineux, souples, ondulés et non raides et plats.
- Au printemps de 1789, le premier Dauphin vit ses derniers moments à Meudon. La scène représente-t-elle Meudon plutôt que Versailles ? Si oui, il est peu probable que même appuyé sur la Reine, l'enfant ait pu descendre dans le parc. C'est pourquoi, j'avais daté la scène de 1788 (été) vraisemblablement.
- On sait que Dumont, comme tout miniaturiste était très lent dans son travail, qu'il ait mis sept mois pour achever cette oeuvre, c'est possible mais dix-neuf mois, ce serait évidemment excessif.
- Reste la possibilité que la Reine, encore très marquée par la disparition de son fils, lui ait demandé une miniature en souvenir des jours heureux. Les miniatures connaissent une grande vogue pour cet usage et jouaient alors le rôle des photographies d'aujourd'hui. Il n'est pas impossible que Dumont ait fait une ébauche du groupe datant de 1788, mais tant d'oeuvres ont disparu dans la tourmente révolutionnaire.

En conclusion, tout éclaircissement sur cette question : est-ce Louis XVII ou non sur le tableau du Dumont, sera le bienvenu.

Thérèse POUDADE

LA NAISSANCE DE LOUIS XVII

par Madame Laure de LA CHAPELLE

Le 27 mars 1785, le soir du dimanche de Pâques, la Reine Marie-Antoinette mettait au monde son troisième enfant, Louis-Charles, duc de Normandie, le futur roi Louis XVII. Ce soir là, Louis XVI marqua sur son journal :

"Dimanche 27, la Grande Messe. Sermon, vespres et salut. Couches de la Reine du Duc de Normandie à 7 heure et demi. Tout s'est passé de mesme qu'à mon fils. Le Baptisme a esté à 8 heure et demi et le Te Deum. Il n'y avait de prince que M. le duc de Chartres. Il n'y a eu ni compliment, ni révérences. Monsieur et la Reine de Naples parrains."

Avant d'en venir aux réactions officielles, en voici deux, plus ignorées, venues d'horizons différents.

Celle d'un cadet d'une école militaire :

"La Reine de France est accouchée d'un prince nommé le duc de Normandie, le 27 de mars à 7 heure du soir. Votre très humble et affectionné fils, Napoleone de Buonaparte".

Celle du secrétaire des Commandements des Enfants de France, Charles-Gilbert de La Chapelle, (lettre adressée à son frère Claude-Espérance) : "Le Prince que nous attendions, mon cher Frère, est arrivé hier soir à sept heures cinq minutes, après le travail le plus court et le moins laborieux ; il se porte à merveille, a des cheveux et les yeux ouverts comme un enfant de quatre mois. L'état de la Reine est aussi bon qu'on peut le désirer, ainsi tout concourt à la satisfaction de cet événement.

Nous avons nommé ce Prince Louis-Charles, duc de Normandie, et pour ne te laisser ignorer aucune des circonstances qui lui sont relatives depuis sa naissance, il a eu pour parrains en son baptême qu'on a célébré sans différer, Monsieur et la Reine de Naples représentée par Madame Elysaabeth."(sic)

Dès le 5 avril, la cour de Vienne apprenait par un courrier la naissance de Louis-Charles ; le 9 avril, le journal de Vienne annonce officiellement la naissance ; le 13, il ajoute :

- Les habitants de Paris ont célébré la délivrance de la Reine avec des coups de canon et des illuminations, toute la ville étant emplie d'une joie très vive. Le Prince nouveau-né est fort et plein de vie.

Le 20 avril, le journal donne le détail des festivités :

La naissance du Prince de Normandie a été célébrée à Paris avec beaucoup de joie et de démonstrations. Déjà le 27 mars, dès qu'on avait appris la délivrance

de la Reine, la municipalité avait fait sonner les cloches, donner des coups de canon, lancer des fusées, et la mairie ainsi que les résidences des membres de la municipalité avaient été illuminées.

Les jours qui avaient suivi, on avait répété, tôt le matin, les coups de canon. Ensuite la municipalité s'était rendue au Parlement qui ordonnait les illuminations qui devaient avoir lieu le soir. A 7 heures du soir, le feu de joie avait été allumé et la procession habituelle autour du feu avait été faite.

Le 30 mars, la municipalité avait reçu une missive du Roi, dans laquelle celui-ci annonçait que la fête de remerciements aurait lieu le 1^{er} avril. Ce jour-là, vers cinq heures de l'après-midi, le Roi, accompagné de son frère, Monsieur, du Comte d'Artois, ainsi que du duc de Chartres, du Prince de Condé et du duc de Bourbon, arriva pour la mise à feu des canons de la ville qui avaient été installés place Louis XV, tout comme quelques uns aux Invalides.

Le Roi se laissa conduire pas après pas dans l'église métropolitaine, où tous les officiers de l'Etat et de la Cour avaient été rassemblés. L'Archevêque ainsi que l'ensemble du clergé l'accueillirent sur le pas de la porte, puis un Te Deum puissant salua l'entrée du Roi, et pendant la mise à feu des canons de la Bastille, des Invalides et de l'arsenal de la ville, la messe fut chantée.

A la fin du service religieux, Sa Majesté fut raccompagnée comme à son arrivée, selon les règles de cérémonie, par les acclamations répétées du peuple: "Vive le Roi". Sa Majesté découvrit sur son parcours toutes les maisons illuminées et de l'argent fut lancé sur le peuple comme à l'aller.

Pour parer à tout accident fâcheux, des ordres très stricts furent donnés auparavant qu'en tout lieu où des gens seraient rassemblés, les véhicules ne devraient pas rouler autrement qu'au pas. Le soir, vers 8 heures, la municipalité fit tirer un feu d'artifice, toutes les maisons étaient illuminées et sur 15 places différentes on ouvrit des buffets et les orchestres commencèrent de jouer. Et le 27 avril, le journal de Vienne transmet "l'agréable assurance que la Reine et le nouveau-né, Prince de Normandie, sont en parfaite santé".

Les fédérations de la province de Normandie se sont réjouies du fait que le titre de ce fils de roi soit créé à partir du nom de leur province. Aussi ont-elles offert au Roi un cadeau de 800 000 livres pour l'acquisition des langes du nouveau-né.

(Documents traduits de l'allemand et aimablement communiqués par **M. Pierre Janin**).

Dans tout le royaume partent, le 30 mars 1785 des lettres signées du Roi pour apprendre la nouvelle à tous les diocèses et ordonner des Te Deum solennels. L'avant-veille, Louis XVI en avait informé lui-même Berthier, intendant de la

généralité de Paris. Cette lettre touchante témoigne assez de l'attachement du Roi à la Reine et du couple uni qu'ils formaient désormais.

(Lettre aimablement communiquée par M. Alain Bancel).

"Monsieur Berthier, j'écris aux archevêques et évêques de mon Royaume pour faire chanter le Te Deum dans toutes les villes de leurs diocèses en action de grâces de la naissance d'un fils dont la reine, ma très chère Epouse et compagne vient d'être heureusement délivrée".

Quant aux mandements des évêques, lus et publiés aux prônes des messes paroissiales quelques jours plus tard, ils ne manquent pas d'intérêt.

Voici celui de Mgr d'Acqs :

"Le sceptre d'Israël ne sortira pas de la maison de Juda, la race du juste ne périra point... Le Seigneur qui veille à la conservation de cette Monarchie ne permettra pas qu'elle soit jamais ébranlée : il lui conservera le plus solide fondement et par une succession toujours suivie, il perpétuera la Maison Régnante jusque dans la postérité la plus reculée."

S'agissant du sort du futur "petit Capet", voilà une singulière prophétie !

L'évêque d'Aire n'est pas en reste, mais le ton est plus politique : ce qu'il demande à Dieu pour le jeune prince, c'est "la crainte de son nom, l'amour des Peuples et la sensibilité aux misères publiques".

"Pourquoi les Princes se renfermeraient-ils dans les bornes d'un intérêt personnel ? Le caractère propre de la solide grandeur est d'être consacré au bien public."

Et cette dernière phrase, où, sous le discours policé, se lit déjà l'intention frondeuse :

"Aussi voyons-nous avec attendrissement les frères de notre Auguste Maître former avec lui, par le concours de leurs vertus et de leurs lumières, le gouvernement le plus juste, le plus sage et le plus modéré..."

Décidément, à l'aube de cette jeune vie, pointaient déjà, lointaines mais distinctes, les premières lueurs de cette Révolution, dont, mort ou vivant, Louis-Charles sera un jour la victime.

LA MORSURE DU LAPIN DE LOUIS XVII

par Jacques HAMANN

Dans les "*Cahiers Louis XVII*" n°8, la rubrique : les signes particuliers du Dauphin, évoquait entre autres, **la cicatrice à la lèvre de Louis XVII faite par la morsure d'un lapin**, par Madame Amara ALAUX.

Or, il y a quelques semaines, un hasard m'a conduit à lire un article de presse (journal belge : *La Gazette* du 10 novembre 1929) intitulé : *La légende du lapin blanc du Dauphin* par Lucien LAUDY. Ce dernier rapporte que :

"Le 12 août 1845, les docteurs Jean Soutendam, Johannès - Gerardus Kloppert et Louis Snabilié, après avoir procédé à l'identification du cadavre, relevaient sur le corps de Naundorff, divers signes en cicatrices ayant pour but de tenter d'identifier l'individu mort comme étant celui de Louis XVII, miraculeusement évadé du Temple.

De tous ces signes et cicatrices, ne retenons aujourd'hui que celui ou celle de la lèvre :

A la partie mitoyenne du dedans de la lèvre supérieure, une petite cicatrice."

Disons de suite qu'il s'agirait ici de la cicatrice de la morsure d'un lapin et voyons d'où elle provenait. Dans le livre, la Branche aînée des Bourbons, écrit par Gruau de la Barre, l'on peut lire ceci page 301 :

"Le dauphin portait une cicatrice à la lèvre supérieure provenant de la morsure d'un lapin.

Il me raconta qu'ayant perdu dans le jardin de Trianon un lapin qu'il aimait beaucoup, il avait éprouvé tant de joie quand on le lui rapporta, qu'il l'embrassa fortement en le pressant sur sa poitrine. Le pauvre petit animal, presque étouffé dans l'étreinte affectueuse, mordit le dauphin, qui alors le jeta par terre en lui disant "Allez, Monsieur, vous êtes un aristocrate". Un témoin de ce fait existant à Orléans, la femme SOUILLARD, dont le mari avait un service au château à l'époque de l'accident. Je fis un voyage à Orléans en 1839, pour y voir la famille Verdys, l'une des plus dévouées au prince. Madame Verdys avait parlé de l'orphelin du Temple à la brave femme de Souillard. Son grand âge ne lui permettant pas de sortir, elle manifesta un grand désir de me voir. Nous allâmes lui faire une visite, et elle me demanda si je connaissais l'anecdote relative au lapin. Sur ma réponse affirmative, elle me redit tout au long l'aventure, telle que je la savais; c'était ELLE qui avait retrouvé le lapin."

L'origine de l'anecdote pour M. Gruau de la Barre est attribuée à Monsieur Bourbon-Leblanc qui la détenait d'un vieux militaire vu aux Invalides.

Le 16 novembre 1816, Marie-Jeanne Aladame, veuve Simon, affirmait au cours de sa déposition et à propos de la morsure du lapin, "qu'en quittant la Tour du Temple (départ des Simon), le jeune et infortuné fils de Louis XVI était en bonne santé; que ses traits sont tellement gravés dans son coeur qu'elle le reconnaîtrait si jamais il pouvait lui apparaître; qu'il avait au bas de la mâchoire gauche une cicatrice ineffaçable provenant de la morsure d'un lapin que le prince élevait lorsqu'il habitait les Tuileries."

En résumé :

Les docteurs chargés de relever les signes corporels sur le cadavre de Naundorff mentionnent *une petite cicatrice à la partie mitoyenne du dedans de la lèvre supérieure* ce qui concorde avec les dires de Gruau de La Barre.

La veuve Simon place la cicatrice au bas de la mâchoire gauche et situe l'évènement aux Tuileries tandis que Gruau de la Barre, Naundorff et la femme Souillard le situent dans le jardin de Trianon à Versailles.

Ces divergences pourraient "prouver" que l'enfant confié à la garde des Simon et Naundorff étaient deux personnages différents puisque tous assurent que cette cicatrice provenait de la morsure du lapin blanc.

Or, **Lucien LAUDY** nous apporte une autre version racontée par le journal "*L'Observateur*", n°94, à la date du 11 mars 1790.

Il résulterait de cette nouvelle que le Dauphin ne fut point mordu à la lèvre mais bien à la main et que la scène du lapin blanc doit se placer aux Tuileries et non pas à Trianon.

Il est donné ci-après la reproduction intégrale du journal *L'Observateur*.

Les lecteurs jugeront et le Cercle attend un courrier sur ce rebondissement de l'affaire du lapin blanc.

N.B. :

1 - Le journal "*L'OBSERVATEUR*" était dirigé par un certain FEYDEL à partir d'avril 1789. Il paraît environ trois fois par mois.

L'on relève :

... n°88 du 23 février 1790

n°89 du 28 mars 1790

n°90 du 1^{er} avril 1790

n°91 du 4 avril 1790

A partir du 23 février 1790, il a donné lieu à de prétendues continuations, dont :

2 - *L'OBSERVATEUR*, dirigé par Perrier de La Reynie qui reprend la numérotation en cours mais ne paraît pas aux mêmes dates :

... n°89 - 27 février 1790

n°90 - 2 mars 1790

n°91 - 4 mars 1790

n°92 - 6 mars 1790

n°93 - 9 mars 1790

n°94 - 11 mars 1790 c'est celui qui nous intéresse et ainsi de suite jusqu'au n°182.

Même format in 8° pour les deux séries et même présentation.

(756)

L'OBSERVATEUR,
N^o 94.

La publicité est la sauve-garde du Peuple: BAILEY.

11 Mars 1790.

Menées des Prêtres en Languedoc pour exciter une guerre civile ; déposition des témoins dans l'affaire de M. de Leizer ; définition des aristocrates par Monseigneur le Dauphin, &c.

Nous avons reçu, avant-hier, une lettre, signée de plusieurs Membres du Comité du District des Petits-Pères. Ces Messieurs se plaignent du récit *infidèle & indécent* de l'arrestation du sieur *le Bour*, que nous avons inféré dans notre N^o. 90. Ils nous en envoient un plus exact, & nous invitent à réformer le premier sur le second.

Nous avons comparé l'un à l'autre, & nous avons trouvé qu'ils diffèrent en deux points qu'il convient d'indiquer.

1^o. Nous avons omis de dire que les Soldats étoient accompagnés *du Commissaire, assisté de deux Notables Adjoins* ;

2^o. Nous avons dit que le détachement en-

(757)

En second lieu, il nous semble qu'au milieu de si grandes forces armées & dépendantes d'un seul Chef, la liberté de la presse est un rempart nécessaire à la liberté publique.

La Garde Nationale a donné lieu, plus d'une fois, des plaintes graves, & nous n'avons pas encore oui dire que les Citoyens lésés aient pu obtenir d'autre satisfaction que leurs griefs que celle de les publier; mais cette publicité seule produit des biens incalculables; elle prévient beaucoup de fautes & punit assez le plus grand nombre de celles qu'elle n'empêche pas; un Peuple sensible à l'honneur, rappelle souvent à celui qui l'observe la pensée ingénieuse de Térence :

Erubuit, scire res est.

Il y a environ quinze jours, le Dauphin prenoit ses ébats dans le jardin consacré aux jeux de son enfance. Après s'être lassé à manier la bêche & le rateau, il va trouver le lapin blanc, pour qui son amitié alors étoit fort grande; il le prend dans ses bras, l'étreint avec tendresse, & le couvre de caresses & de baisers; l'animal impatient de se voir à la gêne, mord & met en sang la main de son jeune maître; celui-ci, le laissant aller, lui dit d'un air plus naïf que courroucé : » ah ! petit aristocrate, je ne vous aurois pas cru si perfide ! »
Tant de modération dans le moment même de

(758)

L'offense nous porte à croire qu'elle aura été mise promptement en oubli , & que Jeannot Lapin, malgré sa ténacité , est rentré en possession de la faveur dont il devoit mieux connoître le prix.

Les billets de la caisse perdent jusqu'à quatre & demi pour cent.

Les impartiaux se réunissoient ci-devant aux Grands - Augustins ; mal - accueillis par le District du Comité de Saint - Germain - des - Prés, ou les Grands - Augustins sont enclavés ; ils ont transféré leurs Séances dans une maison ; située *rue de la Michodière* , près la Comédie Italienne.

Notre N^o. 93 , pag. 751 & suiv. contient une lettre , signée *ex Michodière*. Les personnes qui l'ont lue , s'appercevront facilement , que cette signature étoit une simple allégorie très - facile à pénétrer d'après ce qui précède. Notre intention n'a certainement pas été de compromettre *Monsieur de la Michodière* ; qui est actuellement Conseiller d'Etat , après avoir rempli de très - grandes places , & notamment celle de Prévôt des Marchands , avec autant d'éclat que d'intégrité. Jusqu'à ce jour , nous n'avons pas eu l'honneur d'avoir avec lui aucune relation , & nous serions très fâchés qu'une méprise involontaire, fondée sur une identité de nom accidentelle, pût lui causer le plus léger déplaisir.

LES LECTEURS NOUS ECRIVENT

- Monsieur Michel WARTELLE - Laval-Quebec Canada
Attention M. Jacques Hamann.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 20 octobre 1995 et vous félicite de votre succès...

Michel WARTELLE
961, 100^{eme} Avenue
LAVAL H7W 4A2
Québec, Canada

25 Octobre 1995

Attention Monsieur Jacques HAMANN

COLLOQUE LOUIS XVII Octobre 1995

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 20 octobre 1995 et vous félicite de votre succès au colloque 1995. J'étais à Paris ce jour-là, mais je n'ai pas voulu assister à votre colloque et retrouver M. Xavier de Roche et ses partisaneries.

Je suis un chercheur et j'ai fait des découvertes intéressantes sur une descendante du Baron de Richemont, qui fut une religieuse stigmatisée, morte, aveugle, en 1938. Son oeuvre prophétique est connue du Vatican et apporte des précisions extraordinaires sur l'arrivée du Grand Monarque et sur l'avenir de la France.

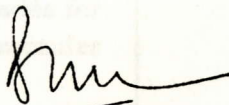
C'est bien entendu un descendant de Louis-Charles de France, Duc de Normandie, connu sous le pseudonyme de Baron de Richemont, qui sera le Grand Monarque.

Il est triste que le seul Richemontiste de votre association ne puisse parler de ses recherches. On m'avait donné 40 minutes la dernière fois pour exprimer une recherche de 3 ans. Vous comprendrez que le coeur n'y est plus et que je n'ai plus envie de participer à votre prochain colloque (à venir).

J'aimerais comme dernier service de cinq ans de fidélité à votre Association que vous me fassiez la grâce de faire paraître cette lettre intégralement dans votre prochain bulletin.

Je viens de terminer un nouveau livre, dont un chapitre entier traite de l'affaire Louis XVII intitulé **LES PROPHEITIES DU GRAND MONARQUE**, Editrice Louise Courteau (parution en France, Janvier 1996).

En vous remerciant à l'avance pour l'insertion de ma demande, je vous prie de recevoir, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués à la cause de Louis XVII.



Michel WARTELLE
auteur

Réponse du Président : Le rapport moral confirme ma lettre dans laquelle j'exprimais mes regrets car disais-je, j'ai fait le plein et je ne vois pas de créneau possible.

- **Mlle Cécile Coutin**, membre du Conseil d'Administration du Cercle.
En consultant à la bibliothèque Nationale l'ouvrage de Henri Bousquet, catalogue Pathé (1896-1914), elle a noté dans le tome II (1907-1909), p. 138, notice n°2540 la sortie, le 27 novembre 1908, au Cirque d'Hiver, d'un film intitulé :

Le Martyre de Louis XVII (205 mètres dont 192 en couleurs), scènes historiques, 3 tableaux.

En voici le résumé :

"Louis XVI et sa famille semblent heureux dans leur entourage domestique. Mais la révolution gronde. Le Palais est envahi. La famille royale cherche à s'échapper mais en vain. La foule prend possession du château et inflige à la famille royale d'humiliantes insultes, la gardant prisonnière dans une pièce jusqu'à ce que le Roi soit condamné à mort. Le petit héritier est arraché à sa mère et remis à la garde du savetier Simon qui le traite fort mal, lui suggérant toutes sortes d'insultes. Puis le petit roi est placé dans un donjon et, en rêve, il voit son père sur le point d'être exécuté. Lorsque l'enfant est près de la mort, il est enlevé par des sympathisants et meurt en présence de quelques fidèles.

Réponse du Président : Renseignement fort intéressant. L'on connaissait *l'Enfant Roi* (1923) de Jean Kemm, "*A King without a crown*" (1938 - un roi sans couronne - court métrage) de Jacques Tourneur, *PAMELA* (1944) de Pierre Hérain et *Le prisonnier du Temple* (1958) de Brian Desmond, mais j'ignorais l'existence de ce film de 1908.

- **Monsieur Jacques Descheemaeker**, membre du Cercle, Paris.
Dans sa lettre du 10 juillet 1995, Monsieur Descheemaeker pose **une question fort intéressante** que voici :

"D'après *les Cahiers Louis XVII n°9 spécial*, page 47, l'on peut lire : 13 dents existent sur le maxillaire inférieur à l'état de développement complet, **l'avant-dernière molaire droite a dû être extraite assez longtemps avant la mort.**"

Si l'on trouvait (dans les Archives), la mention du passage au Temple d'un médecin ou d'un "barbier" venu extraire une dent à l'enfant se trouvant au Temple, cela aiderait à confirmer l'identité entre l'enfant mort le 8 juin 1795 et le crâne de Sainte-Marguerite.

Mais l'extraction a pu se faire AVANT la substitution et donc avant l'arrivée au Temple... Ou alors sans intervention de quiconque (ou de l'un des gardiens).

Réponse du Président : Question pertinente qui méritait que les "chercheurs" examinent avec attention les cartons du Temple on d'autres car si le dauphin a subi une petite intervention dentaire, il ne serait pas impossible que cet événement fût narré aussi dans un journal !!!

• **Une interrogation puis une question...**

Dans le Livre du Bicentenaire, M. Xavier de Roche cite page 12, avant dernier paragraphe :

"Les conclusions des médecins de 1846 reçurent elles-mêmes une éclatante confirmation quand l'historien **Théodore Gosselin-Lenôtre** retrouva un **croquis précis et détaillé** exécuté le 9 juin par l'un des chirurgiens de l'autopsie : ce croquis représenterait avec beaucoup de réalisme le corps autopsié et l'état du développement des organes sexuels impliquerait un âge minimum de treize à quatorze ans".

Il serait intéressant de publier ce croquis "révélateur" même si celui-ci n'est pas signé car on pourrait objecter que ce croquis a été "surajouté" par une main anonyme (dans une hypothèse hypercritique) ce qui ne garantirait pas son authenticité.

L'un des Membres du Cercle, **Monsieur Xavier de Roche** aurait-il connaissance de l'endroit d'un dépôt d'archives où se trouverait ce précieux document.

L'on dessinait facilement à l'époque et les médecins de l'autopsie savaient sans doute dessiner. Par pudeur, G. Lenôtre n'a pas osé publier ce document révélateur.

Réponse du Président : Oui c'est une bonne question. Il y a environ deux ans, certains papiers de **G. Lenôtre** ont été mis en vente à **Drouot** et adjugés pour la somme de 45 000 F. J'avais personnellement été les consulter chez l'expert mais je ne me souviens pas d'un dessin ou de dessins composant les dossiers de **Lenôtre**.

LES NOUVEAUTES

A lire

Dans le bimestriel : **Actualité de l'Histoire Mystérieuse**, n°16 de janvier 1996, Monsieur André Hus, membre du Cercle, vient de faire paraître un article (23 pages) intitulé :

L'évasion du Dauphin - Complot maçonnique ? Et La Voyante et Naundorff.

Rappelons que André Hus fut l'auteur de cette excellente étude :

La Clef de l'Enigme - étude émaillée par d'excellentes remarques.

L'auteur de ce dernier article a tenté de réouvrir le dossier Louis XVII sous un angle nouveau : l'irrationnel, mais laissons le lecteur nous donner son avis.

Puis dans la même revue, l'article d'André Hus est suivi par celui de **François Ribadeau Dumas** (4 pages) intitulé : ***Naundorff - Quand pour régner il fit appel à la magie d'Elie.***

Louis XVII, un enfant de France, par M. Pierre Janin, membre du Cercle.

M. Janin s'est attaché à mettre en exergue tous les documents relatifs à la naissance du duc de Normandie.

Etude très bien faite de 266 pages format A4.

La commande peut se faire chez l'auteur :

M. Janin - 37, rue Tronchet - 69006 Lyon

Prix : 120 F, port compris.

Louis XVII, serrurier à Montpellier, par Mme Roberte de Crozes, membre du Cercle (vente, chez l'auteur - 39, rue du Ranelagh - 75016 Paris).

Prix : 120 F port compris.

Louis XVII, enquête sur une mort annoncée, par Mme Laure de La Chapelle. (Vente chez l'auteur - 17, rue des Réservoirs - 78000 Versailles).

Prix : 160 F, port compris.

Soy Luis XVII - Debo Llamarme - Pierre Benoît, par Mme Lucrecia Zapiola - Buenos Aires 1993.

Cet ouvrage raconte l'odyssée du prétendant Pierre Benoît qui s'était réfugié en Argentine. Il complète une précédente étude faite par Federico Zapiola.

Pour les gens intéressés, il faut passer la commande à Librairie HARMATTAN 16, rue des Ecoles - 75005 Paris - Tél. : (1) 43 26 04 52.

Le Mystère du Temple, par M. Eric Blanrue

Editions Claire Vigne.

Prix : 120 F - Vient de paraître.

Le Livre du Bicentenaire Louis XVII, par M. Xavier de Roche.

Editions de Paris - 83, avenue Foch - 75116 Paris.

A VENDRE :

La Légitimité :

Année 1883

Année 1884

Année 1885

Année 1886

} Relié

Broché

Les quatres années : 1 400 F.

Lecteur, si vous recherchez un livre d'histoire et bien évidemment sur Louis XVII, nous vous recommandons :

LIBRAIRIE HISTORIQUE
CLAVREUIL

*(MAISON FONDÉE en 1878)
(S.A.R.L. ou Capital de 300.000 F)*

37, rue Saint-André-des-Arts - 75006 PARIS

Téléphone : 43 26 71 17

Vous y trouverez l'amabilité, la compétence et un grand choix.
Puis, dites que vous venez de la part du **Cercle Louis XVII**.

N.D.L.R. : Seuls, les auteurs ont la responsabilité de leurs écrits et le Cercle d'Etudes historiques sur la question Louis XVII décline toute participation en tout ou partie dans la nature ou dans le fond des articles édités ici.

LA QUESTION LOUIS XVII

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR



Directeur de la publication : J. HAMANN
Dépôt légal : ISSN 1241-3895
Edité par l'Association "Cercle d'études historiques
sur la Question Louis XVII"
39, rue Anatole-France - 93130 Noisy-le-Sec